

Le Jazz et les Musiques Improvisées

« Artiste Musicien des Musiques Actuelles » (AMMA)

RNCP : 37768 CPF : 333863 - Décision du 19/07/2023 – certifié par la Fneijma (renouvellement en 06/2026)

DEM Jazz

Table des matières

PRÉSENTATION DE LA FORMATION.....	1
1) Le CMDL.....	1
2) Conditions d'admission.....	1
3) Objectifs de la formation.....	1
4) Insertion professionnelle	2
5) Organisation de la formation.....	2
6) Contenu de la formation.....	2
7) Programme et équipe pédagogique	2
ADMISSION ET INSCRIPTION.....	5
8) Modalités de sélection.....	5
9) Calendrier de recrutement	6
10) Modalités d'inscription	6
11) Frais de formation et financement de la formation	6
12) MÉMO	8

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

1) LE CMDL

Portés par une véritable volonté de transmission et de défense du jazz et des musiques improvisées, les musiciens Didier Lockwood, Benoit Sourisse et André Charlier ont créé en 2000 le CMDL. En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, le Centre des Musiques Didier Lockwood est destiné à accompagner de jeunes musiciens vers la vie professionnelle et à permettre à des professionnels déjà en activité, de faire évoluer leur carrière. Le CMDL est aujourd'hui habilité à dispenser des formations professionnelles diplômantes, grâce notamment aux partenariats établis avec la FNEIJMA et le CRD D'Evry.

2) CONDITIONS D'ADMISSION

Pour se présenter aux épreuves du concours d'entrée de la formation CMDL, le candidat doit :

- Être âgé de 18 ans minimum
 - ➔ Le candidat qui ne répond pas à cette condition doit formuler une demande dérogation lors de son inscription en ligne.
- Avoir un bon niveau instrumental et théorique. Aucun diplôme musical n'est requis.

3) OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation professionnelle – Jazz et Musiques Improvisées dispensée au CMDL permet :

- D'apporter aux stagiaires une méthode de travail leur permettant de maîtriser la technique instrumentale et d'acquérir une réelle dimension artistique,
- De développer leur créativité individuelle et leur projet personnel,
- D'acquérir la culture du jazz et la connaissance des styles qui en sont issus en consolidant les concepts rythmiques, harmoniques et mélodiques (improvisation, interprétation),
- De rendre les stagiaires autonomes et ainsi de pouvoir s'adapter à toutes les situations professionnelles.

À la fin de la formation, le stagiaire pourra obtenir :

► Le Diplôme CMDL

Le Centre des Musiques Didier Lockwood délivre le diplôme CMDL aux stagiaires ayant obtenu une note générale supérieure à 70% aux examens. Il certifie d'un niveau de maîtrise élevé en jazz et musiques improvisées.

Mais aussi, en fonction de l'*option* choisie par le stagiaire :

► La certification professionnelle « Artiste Musicien des Musiques Actuelles » (AMMA)

Dans le cadre de son adhésion à la FNEIJMA, le CMDL est habilité à former et présenter des musiciens à la certification professionnelle « Artiste Musicien des Musiques Actuelles ». Cette certification inscrite au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) vise à certifier les compétences techniques et artistiques mobilisées par les musicien·nes dans le cadre de projets d'écriture et de composition, d'interprétation scénique ou d'enregistrement et de développement et pilotage de projet.

L'AMMA est titre de niveau 5. La certification peut être validée en 1 ou 2 ans.

► Le DEM Jazz

Grâce au partenariat établi avec un Conservatoire à Rayonnement Départemental, la formation professionnelle du CMDL donne accès aux épreuves pour l'obtention du Diplôme d'études musicales JAZZ. Il est le plus haut diplôme musical français délivré par les conservatoires.

4) INSERTION PROFESSIONNELLE

Grâce aux enseignements, à l'expérience acquise et au développement du réseau professionnel, le stagiaire a, à la fin de sa formation, toutes les clés en main pour commencer ou poursuivre sa carrière de musicien professionnel. Le diplôme CMDL, la certification professionnelle AMMA ou encore le DEM Jazz, attestent du bon niveau du stagiaire. Ils permettent l'entrée ou le perfectionnement dans la vie de musicien professionnel.

5) ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule sur deux années réparties en quatre semestres. Cependant, le stagiaire peut s'inscrire pour une année et renouveler sa demande l'année suivante. La formation a lieu de septembre à juin.

6) CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu global de la formation est réparti de manière homogène entre les enseignements pratiques, théoriques, culturels et méthodologiques qui permettront au stagiaire de s'insérer dans la vie professionnelle. Au-delà des enseignements théoriques et techniques de la musique, les pédagogies mises en place au CMDL, s'attachent à révéler l'identité musicale et le potentiel créatif de chaque musicien. Ainsi, entre temps de création, sorties d'album, scènes et tournées, l'équipe pédagogique s'investit et accompagne les stagiaires dans leur apprentissage. Près de 80 musiciens-intervenants partagent chaque année le fruit de leurs expériences avec les nouvelles générations de musiciens.

En supplément du programme de formation professionnelle « Le Jazz et les Musiques improvisées », la certification professionnelle AMMA comprend un stage et des cours pour une durée d'environ 100 heures.

7) PROGRAMME ET EQUIPE PEDAGOGIQUE

Instrument - improvisation, déchiffrage

- Technique : Contrôle de l'instrument, déchiffrage...
- Improvisation : Le stagiaire mettra sa culture et son apprentissage au service de l'improvisation
- Etudes des différents langages improvisés

Le professeur référent assure la responsabilité et le suivi pédagogique. Il enseigne toutes les semaines. Le professeur intervenant traite soit d'un sujet particulier, soit donne un éclairage différent sur le cours du professeur principal

BATTERIE

Professeur référent : [ARTHUR ALARD](#)

Intervenants : André Charlier, Franck Agulhon, Gautier Garrigue, Lukmil Perez, Stéphane Huchard, Karl Jannuska, Mathieu Chazarenc, Yoan Schmidt, Nicolas Charlier, Antoine Banville, Raphaël Pannier, Ananda Hamon

PIANO

Professeur référent : [BENOIT SOURISSE](#)

Intervenants : Olivier Hutman, Laurent Coulondre, Frédéric Nardin, Pierre De Bethmann, Thomas Enhco, Manuel Rocheman, Maxime Sanchez, Guillaume De Chassy, Jérémie Hinnekens, Simon Chivallon, R Horvath

VIOLON

Professeurs référents : [BASTIEN RIBOT, ALBA OBERT](#)

Intervenants : Clément Janinet, Mathias Levy, Thomas Enhco, C Nitescu, Youenn Rohaut, Guillaume Latil, Robin Antunes, Fiona Monbet

GUITARE

Professeur référent : [ANTHONY JAMBON](#)

Intervenants : Romain Pilon, Pierre Perchaud, Louis Winsberg, Federico Casagrande, Olivier Louvel, Jean-Marie Ecay, Katia Schiavone, Manu Codjia, Michael Felberbaum, Sandro Zerafa, Hugo Lippi

BASSE ET CONTREBASSE

Professeur référent : [JEAN-MICHEL CHARBONNEL](#)

Intervenants : Jérémie Bruyère, Gilles Coquard, Chris Jennings, Diego Imbert, Julien Herné, Viktor Nyberg, Jean Philippe Viret, Thierry Fanfant, Sarah Murcia, William Brunard

SAXOPHONE, FLUTE et CLARINETTE

Professeur référent : [STÉPHANE GUILLAUME](#)

Intervenants : Frédéric Borey, Lucas Saint-Cricq, Pierrick Pedron, Adrien Sanchez, Christophe Panzani, Jean Charles Richard, Irving Acao, Pierre-Marie Laprand, Olga Amelchenko, Lisa Catberro

TROMPETTE

Professeur référent : [MALO MAZURIE](#)

Intervenants : David Enhco, Sylvain Gontard, Erick Poirier, Yohan Loustalot, Claude Egéa

TROMBONE

Intervenants : Daniel Zimmerman, Bertrand Luzignant, Cyril Galamini, Nicolas Grimonprez

CHANT

Professeur référent : [MANU DOMERGUE](#)

Intervenants : Cynthia Abraham, Chloé Cailleton, Camille Durand, Thierry Peala, Tierney Sutton, Elora Antolin, Malou Oheix, Mélanie Dahan, Anne Sophie Dereine, Lou Tavano

Oreille

- Oreille analytique (reconnaissance des intervalles)
- Oreille intuitive (reconnaissance des «couleurs» harmoniques, des «modes»...)
- Oreille appliquée à l'instrument (questions - réponses, mimétismes...)

Professeurs référents : [BENOIT SOURISSE, FRÉDÉRIC LOISEAU](#)

Rythme

- Travail de l'horloge interne («danse intérieure») sans instrument mais avec les mains, les pieds, la bouche
- Perception rythmique suivant les styles et les époques
- Travail de la polyrythmie, des mesures asymétriques...

Professeurs référents : [ANDRÉ CHARLIER, ANTHONY JAMBON](#)

Harmonie

- Harmonie théorique et appliquée
- Étude des grands styles

Professeur référent : [JEAN-MICHEL CHARBONNEL](#)

Écriture (composition, arrangement, orchestration)

- Travail des arrangements et compositions des stagiaires dans les différentes formations
- Développement de la personnalité du stagiaire sur des compositions originales

Professeurs référents : [STÉPHANE GUILLAUME, SIMON COCHARD](#)

Direction d'ensemble

- Maîtriser des techniques de direction d'ensemble.
- Savoir diriger un groupe de musiciens

Professeurs référents : [STÉPHANE GUILLAUME, SIMON COCHARD](#)

Ensemble création répertoire originaux

- ▶ Jouer ensemble les compositions des stagiaires pour une meilleure analyse : structure, axe essentiel, équilibre et intelligibilité.

Intervenants : [CHRIS JENNINGS](#), [CAMILLE DURAND](#), [BENOIT SOURISSE](#), [PHILIPPE MANIEZ](#), [PIERRE PERCHAUD](#), [OLIVIER HUTMAN](#), [THOMAS ENHCO](#), [LOUIS WINSBERG...](#)

Grand ensemble – Big Band

- ▶ Travail en grande formation
- ▶ Relecture des grands courants et arrangeurs
- ▶ Concerts

Professeur référent : [STÉPHANE GUILLAUME](#)

Ensemble répertoire jazz

- ▶ Étude du répertoire des standards de jazz et de toutes les musiques improvisées

Intervenants : [FRÉDÉRIC LOISEAU](#), [JEAN-MICHEL CHARBONNEL](#), [MANU DOMERGUE](#), [STEPHANE GUILLAUME](#)

Ensemble répertoire « esthétique »

- ▶ Atelier Rhythm'n blues

Intervenants : [BENOIT SOURISSE](#)

- ▶ Atelier musique flamenco

Intervenants : [LOUIS WINSBERG](#), [EDOUARD COQUARD](#)

- ▶ Atelier musique indienne

Intervenants : [PRABHU EDOUARD](#), [HENRI TOURNIER](#)

- ▶ Atelier musique brésilienne

Intervenant : [NATALINO NETTO](#), [CIAO MARCIO SANTOS](#)

- ▶ Atelier musique latine

Intervenant : [ORLANDO POLEO](#), [RENAUD PALISSAUD](#)

- ▶ Atelier musique fusion

Intervenants : [MARC BERTHOUMIEUX](#), [OLIVIER LOUVEL](#)

- ▶ Atelier musique traditionnelle

Intervenants : [OLIVIER HUTMAN](#)

- ▶ Atelier musique électronique

Intervenant : [PHILIPPE BALATIER](#)

- ▶ Atelier musique Africaine

Intervenant : [ALAIN DEBIOSSAT](#)

- ▶ Atelier musique manouche

Intervenant : [BASTIEN RIBOT](#)

- ▶ Atelier « la voix du musicien »

Intervenant : [PIERRICK HARDY](#)

- ▶ Atelier « Maloya »

Intervenant : [OLIVIER KER OURIO](#)

- ▶ Atelier musique musette

Intervenant : [CHRISTOPHE LAMPEDECCIA](#)

Instrument complémentaire (cours optionnel - en fonction des instruments)

- ▶ Étude des accords
- ▶ Déchiffrage thèmes, accords, lecture de standards
- ▶ Travail de l'oreille et de la compréhension de l'harmonie en chantant les « voices leading » et les extensions des accords.
- ▶ Comprendre les mouvements internes, tensions, résolutions, à l'intérieur des accords.
- ▶ Mise en pratique de l'harmonie à l'aide du piano.
- ▶ Etude des rythmes
- ▶ Accompagnement rythmiques
- ▶ Travail de la voix : placement, justesse, timbre
- ▶ Posture du chanteur : échauffement corps, mouvements, réflexion sur la posture
- ▶ Approche du microphone
- ▶ Travail de l'oreille par la voix
- ▶ Etude ciblée d'un standard : apprentissage, interprétation, improvisation vocale sur une grille

Techniques du son - MAO

- ▶ Caractéristiques du son, connectique et câblage, Installation et réglages d'un petit système de sonorisation, réalisation d'une fiche technique
- ▶ Technique de prise de son, réalisation d'une maquette
- ▶ Sensibilisation aux risques liés aux niveaux sonores...

- Utilisation des ordinateurs, étude des formats audio-numériques et cartes sons, apprentissage de ProTools et Logic, norme MIDI, instruments virtuels, égalisation-compression, initiation au mixage et montage
- Travaux pratiques d'enregistrement en studio avec ProTools.

Intervenants : [NICOLAS CHARLIER, PIERRE ANTOINE, PHILIPPE THUILLIER](#)

Studio – enregistrement et production audio

Les stagiaires enregistrent, réalisent et mixent quelques morceaux. Ils sont aidés et conseillés par un ingénieur du son professionnel.

Intervenants : [NICOLAS CHARLIER, PIERRE ANTOINE, PHILIPPE THUILLIER](#)

Studio – enregistrement et production vidéo live

Les stagiaires enregistrent un concert live, mixent la musique et monte la vidéo. Ils sont aidés et conseillés par un ingénieur du son professionnel.

Intervenants : [NICOLAS CHARLIER, PIERRE ANTOINE, PHILIPPE THUILLIER](#)

Culture musicale et auditions commentées

- Étude des grands styles et grands musiciens, principaux paramètres (sonorité, rythme, improvisation, harmonie, ...)
- Apprentissage par l'écoute active.

Intervenants : [FRÉDÉRIC GOATY, DANIEL YVINEC + INTERVENANTS DIVERS](#)

Master-class

- Master-class de musiciens de renommée internationale

Prestations scéniques

- Concerts organisés avec les partenaires du CMDL

Environnement professionnel

- Connaissance des enjeux et appréhension de l'environnement professionnel du musicien
- Étude des structures juridiques musicales, l'emploi du musicien, les contrats dans le domaine de la musique, les droits d'auteurs, l'intermittence....

Intervenants : [CHANTAL CHARLIER, DAVID ENHCO ET DES INTERVENANTS SPEDIDAM, SACEM...](#)

Résidences artistiques

- Participation à 2 résidences artistiques sur l'année

ADMISSION ET INSCRIPTION

8) MODALITÉS DE SELECTION

- **1^{ère} étape : Le dossier d'inscription en ligne**

Le candidat remplit le dossier d'inscription en ligne et fournit tous les documents demandés avant la date limite d'inscription. La liste des documents à réunir avant l'inscription en ligne ainsi que les dates et les informations à ne pas oublier, se trouve en annexe.

Après la clôture des inscriptions et de la commission de dérogation, la liste des candidats admis à se présenter aux épreuves d'admission est rendue publique.

Les candidats qui nécessitent un aménagement particulier afin de passer l'épreuve d'admission, doivent adresser leur demande au plus tôt au service scolarité du CMDL. En concertation avec le candidat, le CMDL mettra en place les mesures adéquates (tiers-temps, supports adaptés ...).

► 2ème étape : L'épreuve d'admission

Le candidat retenu est invité à se présenter à l'épreuve d'admission au jour et à l'heure qui seront mis en ligne sur le site internet, au moins 15 jours avant celles-ci. Le candidat devra se présenter à l'épreuve 15 minutes avant l'heure de sa convocation. Toute absence à l'épreuve d'admission est éliminatoire.

Les épreuves auront lieu en présentiel sauf si les conditions sanitaires ne le permettent pas. Dans ce cas elles auront lieu à distance (via une plateforme de visioconférence).

- **Interprétation d'un programme instrumental composé de :**

- 1 morceau libre choisi par le jury parmi les 2 œuvres proposées par le candidat.
Ces œuvres peuvent être des morceaux du répertoire, des compositions originales ou des arrangements de morceaux du répertoire. Les partitions complètes des 2 œuvres pour la section rythmique (contrebasse, batterie et piano et un score pour le jury) sont des pièces à joindre au dossier de candidature. Elles ne doivent pas faire plus de 2 pages (chacune) et doivent être écrites avec un logiciel musical.
- 1 morceau choisi par le jury parmi la liste des 10 morceaux imposés.
Cette liste est disponible sur notre site cmdl.eu
Le candidat devra connaître l'intégralité des morceaux, il lui sera demandé d'interpréter l'un d'entre eux, sans partition.

Le candidat sera accompagné exclusivement par les accompagnateurs du CMDL. Ils n'assureront aucune répétition avec le candidat. La durée totale du programme ne devra pas dépasser 12 minutes, le jury se réservant le droit d'interrompre le candidat à tout moment.

- **Un entretien avec le jury**, portant notamment sur le projet d'études

Cas particulier : le candidat étranger ou français résidant à l'étranger ne pouvant se présenter au concours d'entrée du fait de l'éloignement, peut demander à l'administration une dérogation, afin de passer les épreuves d'admission à distance. L'administration du CMDL se réserve le droit d'accepter ou de refuser cette demande. En cas d'acceptation, un rendez-vous en ligne pour une audition et un entretien sera organisé entre les jurys et le candidat, à une date définie par l'établissement.

L'effectif des formations diplômantes (DNSPM, Licence, Master et Formation professionnelle) est limité.

9) CALENDRIER DE RECRUTEMENT

Ouverture des inscriptions : 10 décembre 2025

Fin des inscriptions : 1 mars 2026

Résultats d'admissibilité aux épreuves : 23 mars 2026

Épreuves d'admission : 16-17 avril et 6-7 mai 2026

Résultats : 5 juin 2026

10) MODALITES D'INSCRIPTION

Le candidat admis en formation professionnelle, devra procéder à son inscription administrative au CMDL. L'inscription est définitive après la réception du contrat de formation et du règlement de la formation signés ainsi que du paiement de l'acompte avant la date indiquée sur le mail ou le courrier d'admission.

11) FRAIS DE FORMATION ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

Frais de formation

Les frais de formation de la formation professionnelle s'élèvent entre 7200€ et 7400€ l'année.

Cependant, si le stagiaire finance lui-même sa formation, le CMDL le soutient en baissant les frais de formation. Une bourse peut également être accordée pour la deuxième année en fonction de son sérieux, son assiduité et ses revenus.

	Frais de formation CMDL	Frais de formation autofinancement (bourse)	Inscription Fneijma + stage AMMA
Formation Professionnelle (avec ou sans DEM)			
1 ^{ère} année	7200 €	5000 €	-
2 ^{ème} année	7200 €	Entre 1900 et 2800 €*	-
AMMA en 1 an			
1 ^{ère} année	7400 €	5000 €	900€
AMMA en 2 ans			
1 ^{ère} année	7200€	5000 €	900€
2 ^{ème} année	7200€	Entre 1900 et 2800 €*	

*selon le montant de la bourse attribué.

Financement

Différents dispositifs de financement de la formation professionnelle peuvent être sollicités pour la formation continue, selon la situation personnelle du stagiaire (artiste-interprète, artiste-auteur, demandeur d'emploi ou autres). La formation pour la certification professionnelle AMMA est éligible au CPF (Compte Personnel de Formation).

- Le candidat peut se renseigner directement auprès de l'AFDAS ou l'OPCO duquel son employeur dépend. Il peut également se tourner vers sa Région ou son conseiller France Travail. Pour les demandeurs d'emploi franciliens, se renseigner notamment sur le dispositif AIRE.

12) MÉMO

Inscription sur le site du CMDL jusqu'au le 1 mars 2026 inclus.

Merci de respecter la procédure d'inscription. Pensez à bien rassembler tous les pièces demandées AVANT de commencer à remplir le formulaire en ligne. Merci de privilégier les fichiers PDF et également jpeg (pour la carte et la photo d'identité).

Documents à fournir lors de l'inscription en ligne :

Pour tous les candidats

- une copie de votre pièce d'identité recto/verso
- une photo d'identité (au format agréé 35x45mm)
- une Lettre de motivation
- un Curriculum Vitae, détaillant notamment vos études générales et votre parcours musical antérieur (discipline, établissement, année, niveau(x) atteint(s), récompense(s) obtenue(s))
- les liens de visionnage de vos captations vidéo (en trio minimum) : votre interprétation d'un des dix thèmes imposés et d'un morceau au choix
- les partitions des 2 morceaux libres - proposés pour les épreuves d'admission - pour la section rythmique (contrebasse, batterie et piano et un score pour le jury) et écrites avec un logiciel de partitions musicales (2 pages max.)
- un paiement en ligne de 80 euros correspondant aux frais de dossier, vous sera demandé à la fin du formulaire d'inscription.

